



# PROJET ACCOMPAGNEMENT QUÉBEC-GUATEMALA

BULLETIN D'INFORMATION

Juin 1996, vol. 3 No. 5, Montréal, Qc.

Le Projet Accompagnement Québec-Guatemala fait parti d'un réseau pan-canadien d'organismes de solidarité qui répondent à la demande des réfugiés guatémaltèques en matière d'accompagnement international avant, pendant et après leur retour au Guatemala. Le PAQG a donc pour but de former des accompagnateurs et de sensibiliser la population québécoise au sujet des réfugiés guatémaltèques au Mexique.

## La difficile situation des crédits fonciers

par Geneviève Lessard et Eve Thomas

En janvier dernier, Alvaro Arzu, nouvellement élu à la présidence du Guatemala, s'est prononcé en faveur de l'accélération du processus de retour des réfugiés guatémaltèques vivant au Mexique lors de son discours inaugural, propos réitérés à l'occasion de son passage dans un camp de réfugiés au Chiapas en février. De plus, une rumeur circulait librement au Mexique voulant que la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (COMAR) facilite l'intégration des réfugiés parmi la population mexicaine en leur accordant la résidence permanente.

En début d'année, certains observateurs nationaux et internationaux ont cru qu'en quelques mois la question des réfugiés saurait trouver une solution définitive: 20,000 d'entre eux pourraient choisir de demeurer au Mexique alors que 16,000 autres, aspirant au retour, allaient bénéficier d'un meilleur climat politique au Guatemala. Ainsi, dès 1997, les ressources gouvernementales allaient pouvoir être consacrées essentiellement à la mise en application d'un Accord de paix, qui pourrait être conclu d'ici la fin de cette année.

Aujourd'hui, l'heure est au désenchantement: les autorités guatémaltèques remettent en question l'Accord du 8 octobre 1992 sur les conditions de retour des réfugiés au Guatemala, alors que celles du Mexique ont abandonné leurs résolutions hospitalières. De part et d'autres, les réfugiés font les frais d'opportunisme politique et le processus de retour se voit suspendu jusqu'à nouvel ordre.

### *Négociations troublantes*

Le gouvernement guatémaltèque bloque le processus de retour en refusant d'allouer de nouveaux crédits fonciers voués à l'achat de terre devant servir à la réinstallation des réfugiés au Guatemala. Le Fond national de paix (FONAPAZ), responsable de gérer les crédits pour le gouvernement, justifie l'impasse par la nécessité de rendre transparentes les transactions financières reliées aux retours depuis trois ans, etc. En même temps, il négocie la réouverture du règlement sur les crédits contenu dans l'Accord du 8 octobre 1992 avec différents groupes de réfugiés à la fois, souvent informellement, en l'absence de l'Instance médiatrice et du Groupe international de consultation et d'appui aux réfugiés (GRICAR).

D'un côté, depuis le 20 mai, les versants nord-ouest et sud des Commissions permanentes (CP) ont une entente provisoire, toujours pas signée, avec FONAPAZ et la Commission guatémaltèque d'appui aux réfugiés (CEAR) sur la question des crédits. Dorénavant, selon la proposition d'entente, ces réfugiés devront respecter un quota de population pour chaque «communauté de retour» avant de pouvoir compter sur des crédits fonciers. Les parties gouvernementales ont aussi réussi à éliminer une forme de crédits visant à appuyer la production agricole pendant les deux premières années du retour. Somme toute, le processus d'achat de nouvelles terres, selon les nouvelles stipulations, sera considérablement alourdi.

D'autre part, les parties gouvernementales s'entretiennent aussi avec ARDIGUA, la CBRR (toutes deux exclues jusqu'à présent du règlement sur les crédits) et le versant nord des CP. On exigerait d'eux, entre autres, une liste prioritaire des familles voulant regagner leur pays, exigence qui créera sans doute de plus grandes tensions parmi la population exilée. Pour sa part, FONAPAZ n'allouera que 37% de son budget à l'achat de terres pour les réfugiés et seul les réfugiés reconnus comme tels par le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR) seraient éligibles aux crédits, ce qui exclurait automatiquement les 5000 membres d'ARDIGUA.

### *Réfugiés sur l'échiquier international*

Depuis le 10 mai, l'ancien règlement sur les crédits ne tient plus, et aucun retour ne pourra s'effectuer sans la signature de nouvelles ententes. Entre temps, au Mexique, malgré les 40 millions de dollars offerts par l'Union européenne pour appuyer l'intégration des réfugiés favorables à cette option (70%), le gouvernement Zedillo s'y refuse. Au Guatemala, le gouvernement tente de se soustraire de l'Accord du 8 octobre sans pour autant susciter une réaction trop négative de la communauté internationale.

Depuis la signature de l'accord socio-économique le 6 mai dernier, le gouvernement constate que les crédits fonciers, durement négociés par les réfugiés au Mexique et gagnés en 1992, constituent une revendication importante pour l'ensemble des populations paysannes et autochtones du pays qui n'y ont pas accès. Le gouvernement serait très satisfait de pouvoir, dès maintenant,

abroger l'Accord du 8 octobre et amoindrir les acquis importants qu'il contient afin de le remplacer par l'Accord sur les populations déracinées, plus vague, qui ne prévoit qu'un rôle très limité pour la communauté internationale et dont l'entrée en vigueur présuppose un Accord de paix.

Mais si le gouvernement s'acharne tant sur la question des crédits fonciers, quel espoir laisse-t-il prévoir pour l'avenir de l'Accord de paix dont tout le monde parle avec tant d'impatience? L'intégrité de l'Accord du 8 octobre est en jeu. Le gouvernement est en train d'en affaiblir la portée et de miner les moyens légaux dont disposent les réfugiés pour accéder aux terres nécessaires à leur retour.

Alors qu'au Canada, M. Zedillo se balade «coast to coast», plus de 32,000 paysans guatémaltèques réfugiés dans son pays restent assis sur la frontière. Où iront-ils? Le gouvernement mexicain souhaite déplacer plus de 2000 réfugiés vers d'autres États, dont le Campeche, mais les réfugiés s'y opposent. Si le Guatemala les empêche de retourner, devront-ils rejoindre les rangs des dizaines de milliers de leurs compatriotes sans papiers d'identité, sans terre, sans emploi, sans statut légal au Mexique? Après presque 15 ans d'exil et de migrations forcées, c'est presque impensable.

*Sources: WCC/GRICAR: Rapport #39, le 25 avril 1996. Comité pour la justice sociale de Montréal: Action Urgente, le 7 juin 1996. Guatemala in a Nutshell #12, le 4 juin 1996.*

.....

## OU SONT RENDUS NOS ACCOMPAGNATEURS ?

Selon les dernières informations obtenues des coordonnées au Guatemala, en date du 13 juin, nous savons que:

- *Graeme Thompson* a fini l'accompagnement et a trouvé un emploi comme journaliste dans un petit journal anglophone au Guatemala.

- *Erin Reid* est à Cimientos de Esperanza (San Antonio Tzeja), elle fera son debriefing le 24 juin.

- *Olivier Yaccarini* est à «Fronterizo 10 de mayo» dans l'Ixcán et son debriefing est prévu pour le 20 juin.

- *Kylie Hutchinson* est à Xela en ce moment et son debriefing est prévu pour la fin du mois de juin.

- *Sarita Ahooja* restera à Pueblo Nuevo jusqu'au 24 juin et fera son debriefing le 30 juin.

- *Karine Frison* est arrivée à Xela pour son debriefing.

- *Paula Shaw* est à La Quetzal dans le Peten, elle fera son debriefing le 20 juin.

- *Louis-François Rodrigue* a pris quelques jours de vacances au début du mois de juin et il est parti vers La Esmeralda.

- *Carole Sauvé* est à La Lupita.

**Semaines du 10 - 15 juin 1996**

*par Karine Vanthuyne*

## **ACCORDS DE PAIX**

Le processus de paix a connu un progrès important lors de la signature de l'Accord sur la situation agraire et socio-économique du Guatemala, le 6 mai dernier. Cet accord engage le gouvernement guatémaltèque à porter une attention plus particulière à la majorité pauvre du pays par l'amélioration des services de santé et d'éducation, la création de crédits à faible intérêt pour permettre aux paysans d'acheter des terres et par la décentralisation du pouvoir d'État en conférant plus d'autonomie aux législatures provinciales.

Cependant, cet accord ne rallie pas tous les camps. Juan Tiney, leader du Comité de coordination nationale des paysans et autochtones du Guatemala (CONIC) a déclaré que les occupations de terres se poursuivraient, l'accord n'ayant pas, selon lui, résolu la problématique agraire. Il a insisté qu'il était urgent que cette épineuse question soit solutionnée car quatre millions de paysans autochtones souffrent d'extrême pauvreté. Juan Quinonez, du Conseil d'aide légale pour les droits humains (CALDH), a abondé dans le même sens, rajoutant qu'il était nécessaire que soit créé un cadastre à partir duquel les titres de propriété seraient reconnus, «parce qu'au Guatemala, selon Quinonez, la propriété privée n'est pas horizontale mais verticale.»

La méfiance des mouvements paysans et autochtones envers l'entente socio-économique est d'autant plus accrue, que le Comité coordonnateur des associations agricole, commerciale, industrielle et financière du Guatemala (CACIF) l'appui sans hésitation.

À la prochaine étape du processus de paix, le renforcement du pouvoir civil et le rôle de l'armée dans une société démocratique seront discutés. Le média-

teur de l'O.N.U., Jean Arnault, a aussi rajouté à l'ordre du jour les modalités pour un cessez-le-feu permanent.

Finalement, ayant pour objectif de signer l'Accord de paix final le 15 septembre prochain, jour de l'indépendance du Guatemala, le président Alvaro Arzu et l'URNG envisagent une offensive diplomatique conjointe afin d'obtenir les fonds nécessaires pour l'implantation des accords. Selon le Conseil national de la planification économique, 2,3 milliards de dollars américains seront nécessaires.

## **OCCUPATIONS DE TERRE**

Le 22 mai dernier, les législateurs du PAN soumettaient au Congrès une proposition de loi qui augmenterait la peine carcérale pour toute occupation de terre. Les regroupements paysans ont vivement critiqué cette réforme qui, selon eux, provient d'un gouvernement qui refuse de s'attaquer aux véritables causes du conflit agraire.

Le 8 mai dernier, 200 agents des Forces d'intervention immédiate (FRI) ont fait feu sur les occupants de la plantation Costa Cuca, Quetzaltenango, afin de les expulser, blessant 8 d'entre eux. Les paysans se sont dirigés vers le parc central de la capitale de Quetzaltenango et depuis lors ils occupent le parc malgré les gaz lacrymogènes des forces de sécurité, positionnées aux abords du parc.

À la demande du Comité pour l'unité paysanne (CUC), le gouverneur provincial de Quetzaltenango, Aristides Villmand, a établi une commission pour demander des terres au gouvernement afin de relocaliser les 200 familles expulsées.

## **DROIT DE GRÈVE ABOLI**

Le PAN a réussi à faire passer une loi antigreve malgré la forte opposition du Front républicain guatémaltèque (FRG) et du Front démocratique Nueva Guatemala (FDNG). Toutes formes de débrayage seront dorénavant interdites pour la plupart des travailleurs syndiqués, dont ceux qui oeuvrent dans les domaines de la santé, des communications, de la justice, des transports, des services sanitaires, et de tout autre service jugé essentiel par le gouvernement. Cette loi soutire aux mouvements syndicaux un moyen important leur permettant de s'opposer aux privatisations massives planifiées par le PAN. Se faisant, elle met au grand jour la véritable orientation politique d'Alvaro Arzu et de son gouvernement, qui s'affichent ouvertement en faveur de la minorité privilégiée.

Le 23 mai dernier, afin de protester contre ces mesures draconiennes, des manifestants ont essayé de pénétrer à l'intérieur du Congrès mais en ont été empêchés par l'armée. Outragé, Miguel Angel Albizu, vétérane du mouvement ouvrier, a déclaré combien il était honteux que dans l'unique objectif de faire passer un simple décret, les législateurs du parti au pouvoir ont eu recours aux baïonnettes et ont permis que le parlement soit envahi par l'armée.

## **RAUL MARTINEZ**

Suite à sa comparution en Cour en mai, Raul Martinez, «leader» de San Antonio Tzeja qui a pris en otages cinq membres de la communauté internationale en juin 1995, a été aussitôt libéré par le juge. Selon des organisations de droits humains, Martinez profite de ses entrées à la base militaire de Playa Grande et semble avoir une influence quant au déroulement des activités des Patrouilles d'autodéfense civile (PAC) dans cette région de l'Ixcán.

## **XAMAN**

À Guatemala Cité, les grands titres des journaux du 31 mai dernier annonçaient que le juge président le cas Xaman, Victor Hugo Jimenez Ruiz, avait accordé la libération conditionnelle à sept soldats. Ces derniers seront confinés à la base militaire de Cobán et devront, selon le jugement, se présenter une fois par semaine devant la Cour. Rigoberta Menchu, codéfendante dans le cas de Xaman, en appellera de cette décision qu'elle qualifia de «monstruosité juridique». Nombreuses aussi ont été les organisations de droits humains à critiquer la décision du juge. La Cour suprême a temporairement suspendu le juge Jimenez Ruiz de ses fonctions pour raison d'irrégularités dans ce et plusieurs autres procès.

## **FIN DES PROVISIONS ALIMENTAIRES POUR LES «RETOURNÉS»**

Un rapport du GRICAR rapporte que le Programme mondial d'aide alimentaire (WFP) a suspendu ses provisions alimentaires au Guatemala de façon définitive. D'après un représentant de la WFP, cette organisation a fait face à de grands problèmes au Guatemala en matière de gestion, d'entreposage et de transport de ses provisions. Le rapport fait état de la rapide détérioration des provisions alimentaires provoquée par la mauvaise qualité des moyens d'entreposage mis à sa disposition par le gouvernement, et des longs délais de transports des aliments. Cependant, les rations prévues pour les «retournés» seront accordées pour l'année 1996 et, selon le rapport, le gouvernement d'Arzu semble disposé à améliorer la situation.

## AVIS DE RECHERCHE

Karine doit quitter son poste à la rédaction des Nouvelles du Sud pour bientôt s'envoler en direction du Guatemala où elle restera au moins six mois. Elle nous a promis de nous envoyer des comptes rendus le plus souvent possible, mais il est urgent de combler son poste. En guise de publicité, elle vous dirait que c'est un travail passionnant qui permet à celle ou à celui qui a la chance de l'exécuter, d'être à la fine pointe de l'information et de se sensibiliser, de semaine en semaine, à toute la problématique qui agite le Guatemala. Alors surtout, n'hésitez pas: engagez-vous et ne manquez pas le «train de l'information»!!! Prochain départ: début août.

## SOIRÉE DU 12 MAI AU "CHEVAL BLANC"

Une salle comble; bénévoles et artistes courent dans tous les sens afin de préparer la scène, la nourriture, le son. Les gens arrivent et se cherchent une place pour regarder confortablement le spectacle. Tout à coup, un grand silence s'impose... La poésie guatémaltèque et latino-américaine, exprimée par de belles voix claires et fortes, réveille les esprits et les remplit d'espoir et d'images. Ensuite, suivront la musique, les chants et les messages silencieux du mime qui ont fait de l'ensemble une grande soirée. Tel était l'objectif du Projet Accompagnement Québec-Guatemala.

Plus de 200 billets ont été vendus et nous avons bénéficié de la participation de 34 artistes, 12 bénévoles et 2 serveurs. La soirée a été un succès, tant au point de vue du spectacle que de la participation du public. Nous tenons à remercier tous nos commanditaires, Gigi et le personnel du Cheval Blanc, les artistes (musiciens et poètes) et les amis du PAQG qui sont venus si nombreux en cette fête des mères. Merci!

## Conjoncture

# DROITS HUMAINS ET IMPUNITÉ

Sur le continent latino-américain on constate simultanément la chute des régimes militaires, le retour au processus constitutionnel et au respect partiel des libertés fondamentales, mais aussi la persistance de politiques qui consacrent l'impunité. Il ne s'agit pas seulement d'une situation de fait mais bel et bien du développement cohérent des dispositions émanant des pouvoirs législatif et exécutif, qui cherchent à légaliser l'impunité, cette nouvelle violation du droit à la justice. Cet article fait le point sur les pays qui ont pris des mesures en faveur de l'impunité.

Au Guatemala, en 1986, les militaires se sont accordés une amnistie par un décret de loi, quatre jours avant la prise de pouvoir du président civil Vinicio Cerezo.

Au Honduras, en novembre 1987, une loi d'amnistie, large et inconditionnelle, a été promulguée. En 1988, la Cour inter-américaine de défense des droits humains de l'O.E.A. condamna le Honduras pour sa participation dans un cas de disparition forcée.

Au El Salvador, depuis le 22 mars 1993, il existe une loi d'amnistie.

Au Panama, le 20 décembre 1989, près de 30,000 soldats des USA envahissent le pays. Leurs crimes demeurent impunis. Une dénonciation est actuellement en cours devant la commission inter-américaine des droits humains.

### PROPOSITIONS POUR OBTENIR JUSTICE

Pour régler la question de l'impunité, les États latino-américains devront:

- enquêter sur les violations des droits humains commises par les forces de sécurité au cours des régimes militaires contre les journalistes, les militants syndicalistes, les étudiants, les défenseurs des droits humains, etc.

- identifier les responsables, préciser les circonstances des violations, leurs causes, et accepter de poursuivre en justice chacun des responsables;

- destituer de leur charge les militaires, policiers et civils impliqués dans des délits de lèse-humanité lorsque des preuves suffisantes pèsent contre eux. Si de tels individus n'occupent actuellement aucun poste officiel, ils devront être déclarés juridiquement inaptes à en exercer un à l'avenir;

- fournir à la société civile l'information nécessaire et pertinente qui existe, ou, le cas échéant, la reconstituer;

- stimuler la mémoire collective en intégrant dans les programmes officiels d'enseignement les faits survenus pendant les périodes de terrorisme d'État;

- employer les moyens de communication de masse pour promouvoir la justice;

- rejeter tous les projets visant à consacrer l'impunité et déclarer nulles les lois d'impunité existantes.

*Texte du Service paix et justice d'Argentine, paru dans Paz y Justicia, août-décembre 1995, Argentine. Traduction: DIAL 1-15 JUIN 1996.*

Le jeudi dès 9h00 à Radio Centre-Ville...

nouvelles, dossiers spéciaux,  
musique et beaucoup plus...

## Terre de maïs

L'ÉMISSION DU PROJET ACCOMPAGNEMENT  
QUÉBEC-GUATEMALA

**SYNTHONISEZ LA FRÉQUENCE 102,3 FM A  
MONTRÉAL ET TENEZ VOUS AU COURANT!**

Ce bulletin d'information a comme objectif de vous informer de la situation des réfugiés guatémaltèques au Mexique, ainsi que sur les activités organisées par le *Projet Accompagnement Québec-Guatemala*. Vous êtes intéressés? Contactez *Joyce Portilla* au 276-9617.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Joyce Portilla  
Geneviève Lessard  
Nathalie Gauthier  
Marc Drouin  
Karine Vanthuyne  
Eve Thomas  
Caleli

## Spécial du samedi...

Dates des réunions du Comité de coordination (coco) et des Assemblées mensuelles des membres du *Projet Accompagnement Québec-Guatemala*. Elles auront lieu au local du P.A.

Assemblées		coco	
24 août	13h00	28 juin	15h00
14 sept.	13h00	10 juillet	15h00
19 oct.	13h00	25 juillet	15h00
		22 août	15h00



**6<sup>e</sup> pow wow annuel  
de Kanehsatake  
13 et 14 juillet 1996**

**Heure:** Ouverture du site à midi

**Où:** Camp Notre-Dame, RR 344 Ouest, Kanehsatake  
(près d'Oka)

**Entrée:** 6\$ par jour (adultes) 1\$ par jour (adolescents)

Gratuit pour les aînés et les enfants de moins de douze ans

**Information:** (514) 479-8811 ou 479-8093

Le Regroupement de solidarité avec les Autochtones organise le transport en autobus le samedi et le dimanche, départ du Palais du Commerce, 1650 Bern (coin Maisonneuve, métro Bern-UQAM, sortie Palais du Commerce) à 10 h 30 du matin (retour vers 18 h 00) coût: 10\$ par jour aller/retour. Information 982-6606

*Projet Accompagnement Québec-Guatemala*

420, rue St-Paul est, bureau 202

Montréal, QC, H2Y 1H4

Téléphone: 840-1008

Télécopieur: 840-1185

Courrier électronique: [paqando@web.apc.org](mailto:paqando@web.apc.org)